



LAMBRIS I / II

selon norme EN 635-3

Rolpin LAMBRIS est un contreplaqué en PIN MARITIME (origine France) rainuré en U sur une face, façon lambris. Il possède 2 rives longues usinées mini-bois.
Format : 2500 x 1250 mm
 Il est utilisé pour l'habillage décoratif.

LES +

Vaste gamme pour intérieur et extérieur

VARIANTES :

- LAMBRIS DECOR : rainure U
- LAMBRIS TRADITION : rainuré «mouchette»
- LAMBRIS TA Elegia : épaisseur 15mm rainuré U, autoclave classe de risque IV pour usage extérieur
- LAMBRIS PRIM : prépeint blanc sur une face pour qualité des faces I/II selon EN 635-3

OPTIONS :

Découpe et usinage sur demande.



FACE I

Fermé, sans noeud, avec pastilles bois (maxi 5/m²). Réparations mastic occasionnelles. Face de parement rainurée en U (largeur : 4mm, profondeur : 5mm, entraxe des rainures : 75mm)



CONTREFACE II

Face ouverte non réparée, admettant trous de noeuds et fentes

Finition : Les 2 faces sont poncées

RÈGLEMENTATIONS ET CERTIFICATIONS

Emplois structurels en construction Attestation de conformité système 2+ selon EN 13986 + A1

Milieux extérieurs selon EN 636 + A1 (usage structurel). Homologué à la marque française de qualité NF Extérieur CTBX et à la marque allemande BFU 100 DIN 68705 partie 3.

Dégagement de formaldéhyde Classement E1 Selon norme EN 717.2

Les mesures d'émissions de formaldéhyde montrent un dégagement de 0,02 mg/l d'air selon la méthode au dessiccateur ISO 12460-4. Cette valeur est 15 fois inférieure aux exigences de la norme japonaise F****, la plus sévère au monde (0,3 mg/l) selon la norme JIS A 1460

Classement en réaction au feu : Selon EN 13501-1 + A1
 Épaisseur > 9 mm : Euroclasse D-s2, d0

Marquage : CE n° 380 – CPD – 011 - EN 13986 + A1

DOP : Disponible sur notre site internet

Densité : 560 à 610 kg/m³

Qualité du collage selon norme EN 314-2 : collage classe 3 « milieux extérieurs », résistant à l'eau et aux intempéries. Colle phénolique.



www.rolpin.com

ÉPAISSEURS, NOMBRES DE PLIS, COLISAGES

Le format des panneaux est 2500 x 1250 mm (autres formats nous consulter)

	LAMBRI DECOR	LAMBRI TRADITION	LAMBRI TA ELEGIA	LAMBRI PRIM
Épaisseur (mm)	10	10	15	10
Nombre de plis	5	5	7	5
Colisage	60	60	40	60
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	10.5	10.5	15.65	10.5
Tolérance d'épaisseur min (mm)*	9.3	9.3	14.15	9.3

* selon NF EN 315

STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et au DTU en vigueur – DTU 36.1

Pour une bonne tenue des ouvrages réalisés, il est nécessaire de respecter les prescriptions de mise en oeuvre et d'entretien ci-après :

Préparation des panneaux avant la pose

Appliquer en atelier un primaire de protection, Fongicide, Anti-bleu et Hydrofuge, sur la face des panneaux et sur les chants. Vérifier que le produit utilisé assure les 3 fonctions et qu'il convient à une utilisation sur contreplaqué.

Les produits de préservation fongicide + hydrofuge en phase solvant organique sont conseillés car plus pénétrants.

Pose des panneaux

Poser les panneaux sur des tasseaux pour assurer une ventilation de la contreface, les tasseaux doivent être posés en quinconce pour que l'air circule. Si pose d'un isolant, adapter l'épaisseur des tasseaux pour ménager un passage d'air suffisant entre l'isolant et les lambris pour éviter l'humidité.

A l'extérieur (Elegia), en habillage de parois verticales, les panneaux doivent impérativement être posés «stries verticales».

Fixation des panneaux : l'entraxe maximum des supports ne doit pas excéder :

- 60 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose verticale, avec supports perpendiculaires au sens des stries,
 - 50 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose horizontale ou oblique, avec supports perpendiculaires au sens des stries.
- Le premier et le dernier tasseau sont posés à environ 5 cm du sol, du plafond et de tout autre bord du pan de mur.
Utiliser des pointes torsadées ou crantées, cloutage tous les 15 cm.

TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES DES PANNEAUX

Elles sont conformes aux spécifications de la norme EN 315 :

Tolérance dimensionnelle longueur/largeur : ±3,5 mm

Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire

Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Conductivité thermique
Durabilité biologique

Teneur en pentachlorophenol
Perméabilité à la vapeur d'eau
Absorption Acoustique

$\lambda = 0,13W/.K$

Essence pin maritime :
Classe 3 - 4 selon EN 350 partie 2
< 5 ppm. (PCP)

70 μ humide / 200 μ sec
250 à 500 Hz = 0,10
1000 à 2000 Hz = 0,30

Finition

Pour une utilisation en extérieur ou en milieu humide, les contreplaqués ROLPIN LAMBRI préalablement traités par un primaire fongicide, anti bleu et hydrofuge, doivent recevoir des finitions opaques (peintures) ou semi-transparentes ou transparentes (lasures).

Ces finitions doivent être appliquées suivant les prescriptions des fabricants avec un minimum de deux couches sur ouvrage neuf, immédiatement après pose.

Entretien

Pour une utilisation en extérieur ou en milieu humide, la bonne tenue dans le temps des panneaux ROLPIN LAMBRI nécessite un entretien de la face exposée visible par application d'une nouvelle couche de peinture ou lasure.

La périodicité d'application est fonction de la qualité du produit et de l'exposition des panneaux.

EMPLOIS :

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-3

Application en plancher

Application en toiture

RAYON DE CINTRAGE (mm) :

Épaisseur	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS :

Selon EN 13986 + A1, Paragraphe 5.10

Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1

Se référer au DTU 51.3 // « Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois »

Se référer au DTU 43.4 // « Travaux de toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés de bois avec revêtements d'étanchéité »

TENUE AUX FIXATIONS (e = 15mm) :

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parrement et chant : 30daN
Vis	Effort moyen de traction	Parrement 180daN / Chant : 140daN

L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_A en kg/m^2 selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique $> 5 kg/m^2$) :
 $R = 13 \times \log(m_A) + 14$